

CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2

24 novembre 2015 18h00

La séance débute à 18h

Le secrétariat de séance est tenu par un membre du corps enseignant.

36 présents (titulaires et suppléants)

Dont 24 votants et 3 personnes invitées :

- Philippe PRUDHON, président du district Haute-Saône de la FFF
- Michel MALIVERNAY, trésorier district Haute-Saône de la FFF et président de la commission du football féminin
- Stéphanie BARBIER, cadre technique district Haute-Saône de la FFF, intervenante au collège

1) Validation du PV du CA n°1 du 17 septembre 2015

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

2) Approbation de l'ordre du jour

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

3) Installation des différentes commissions et règlement intérieur du CA

Annonce des membres des différentes commissions (affichage dans le couloir de l'administration) :

- commission permanente
- conseil de discipline
- commission des fonds sociaux
- commission hygiène et sécurité
- comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

Présentation du règlement intérieur du CA

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

4) Délégation au chef d'établissement pour la passation de marchés

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

5) Autorisation signatures contrats et conventions

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

6) Décisions budgétaires modificatives

DBM sortie théâtre pour information

DBM soumise au vote concernant l'achat de denrées alimentaires qui passe à 5000€

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

7) Affaires financières

- tarifs 2016 des commensaux

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

- fonctionnement du service de restauration exercice 2016

Découpage en trimestres

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

Participation du service de restauration aux charges communes

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

Remises d'ordres

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

- Règlement intérieur de la commande publique

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

- Voyages 2016

Mme LESAGE, professeur responsable du voyage en Italie présente le projet

Voyage proposé aux élèves latinistes de 4^{ème} et de 3^{ème}

Le voyage se déroulera du 3 au 8 avril 2016

Aller et retour en bus de nuit

Hébergements en hôtels.

Programme prévisionnel : 1-2 jours à Rome, Pompéi, Vésuve

Le prix du voyage par participant est de 317€. La participation des familles est de 210€ grâce à la participation du FSE et la.

Mme LESAGE fait remarquer le rôle de Mr DAVIER dans l'animation du FSE par les actions menées (tombola, opération galettes), ce qui permet de financer une partie des voyages.

Les membres de l'assemblée saluent son investissement.

M.CARA précise que les élèves de 6^{ème} sont concernés par des sorties et qu'à terme l'objectif est que chaque élève quitte le collège en fin de troisième en ayant eu l'occasion de prendre part à un voyage à l'étranger et un voyage auto-organisé.

Afin de respecter le projet d'établissement, les actuels 4èmes non latinistes (15-17 élèves) devront être concernés prioritairement en 2017.

Mme ANDRE, représentante des parents pose la question des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} non partants.

Réponse de M.CARA : il sera constitué une classe de 4^{ème} unique et une classe de 3^{ème} unique durant le séjour. Elles seront intégrées à l'emploi du temps en tenant compte des enseignants absents pour cause de participation au voyage.

Le voyage des 5^{èmes} à vélo se déroulera la 2^{ème} semaine de juin.

Il se déroule en partenariat avec le Parc des Ballons et la Communauté de Communes des 1000 étangs sur quatre jours. Une journée sera commune avec les élèves des écoles primaires du secteur.

Les modalités du voyage seront calquées sur l'année précédente.

Mise au vote de la participation des familles de 210€ pour le voyage en Italie :

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

Mise au vote de la participation des familles de 60€ pour le voyage des 5^{ème} :

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

- Don du FSE

Don du FSE à hauteur de 4000€ pour contribuer à financer le voyage en Italie

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

- Budget 2016 présenté par M.GEMAYEL, gestionnaire du collège

Il est rappelé que la baisse du nombre d'élèves engendre une diminution de la dotation de fonctionnement ainsi que des recettes du service de restauration, cela à charges constantes. Ce qui induit des difficultés pour boucler le budget d'un établissement en dessous du seuil de 180 élèves.

Intervention de M.CARA à propos de l'intégration du logiciel Pronote dans le fonctionnement de l'établissement. La mise en place s'est correctement déroulée pour les professeurs. L'accès aux parents et aux élèves devrait pouvoir se faire avant Noël afin de leur permettre de consulter les notes via une connexion internet depuis leur domicile. D'autres fonctions seront disponibles progressivement.

Mr CALLOCH, agent comptable, relève la bonne gestion financière de l'établissement.

La répartition par services du budget 2016 est mise au vote :

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

- Admission en non valeur

ADOPTE	POUR :	24
	CONTRE :	0
	ABSTENTION :	0

8) Présentation des conventions de l'Association Sportive (Cyclisme, Jeux d'échecs, Football, Tennis de table)

M.CARA rappelle le contexte.

Constat d'une diminution prévisible du nombre d'élèves l'année prochaine.

Le projet d'établissement ambitionne la mise en place d'options sportives afin de générer des augmentations d'effectifs pour compenser la baisse démographique. Selon les chiffres de l'Inspection Académique, les effectifs élèves pour le collège de Faucogney à la rentrée 2016 seront de 142 élèves répartis comme suit :

33 élèves en 6^{ème}
36 élèves en 5^{ème}
40 élèves en 4^{ème}
33 élèves en 3^{ème}

On constate généralement dans les petites structures que les divisions disparaissent à 32 élèves par division (ce fut le cas récemment en Haute-Saône). La répartition des classes se gère donc à un élève près.

Le football féminin fait partie des projets originaux. Il ne s'agit pas simplement d'une animation de l'association sportive (AS) ; il s'agit de permettre à d'autres élèves de rejoindre à terme le collège.

La participation au projet permet en outre de fluidifier le parcours des élèves du collège vers le lycée pour les élèves souhaitant intégrer une section sportive ou un pôle.

La participation au projet au collège permet d'assimiler un rythme alternant entraînements sportifs et cursus scolaire, facilitant ainsi la transition vers la poursuite des études de ce type.

Intervention de M. PRUDHON, président du district Haute-Saône de la FFF

Le football féminin est un axe fédéral fort et un axe du district de Haute-Saône qui tient à assumer ces choix.

Le district de Haute-Saône est le 3^{ème} département français en termes de footballeuses/habitants et compte 10% de féminines parmi ses licenciées.

Le projet mené apparaît comme une opportunité pour l'établissement à travers la mise à disposition d'un cadre technique et le travail de qualité fourni.

Il est conscient des difficultés locales mais également du rôle du district pour accompagner le développement de la ruralité.

Il rappelle la volonté d'accompagner les 23 filles prenant part actuellement au projet et tient à remercier M.CARA et Mme BARBIER pour le travail fourni.

M. MALIVERNAY, trésorier du district Haute-Saône de la FFF précise qu'un tiers des pratiquantes au niveau fédéral sont de niveau collège et 23 clubs sur 70 proposent des sections féminines.

M.JEANNIN, responsable pédagogique du projet souligne la complémentarité du dispositif mis en place au sein de l'établissement qui permet aux filles participantes de s'épanouir scolairement tout en alternant les entraînements, les séquences d'EPS et d'AS. Ce point constitue les fondements de la candidature à la création d'une section Futsal Féminin en 2016-2017 pour ouverture en septembre 2017.

Les avantages tirés du partenariat sont réciproques : le collège bénéficie d'un encadrement technique de qualité et espère attirer des joueuses de l'extérieur.

Dans le même temps, les joueuses sont librement incitées à se tourner vers les clubs locaux.

D'autre part l'efficacité du dispositif dépasse les simples bonnes intentions et les résultats en termes d'attitudes et d'engagement sont d'ores et déjà encourageants.

Mme Stéphanie BARBIER, cadre technique départemental au sein du district de football de Haute-Saône fait part des progrès notés depuis le début du projet tant d'un point de vue technique que dans les attitudes.

Le groupe de footballeuses participe au concours mon Euro 2016 qui consiste en la réalisation d'une vidéo relatant l'imbrication du football, des valeurs et de l'Europe.

Les filles ont participé à un rassemblement avec des sections existantes ou en projet à Vesoul en octobre. Les filles ont eu un très bon comportement sportif et extra sportif.

La convention établie entre l'AS d'une part et la fédération française de football – district de Haute-Saône d'autre part est présentée.

Des conventions du même type seront établies pour les activités cyclisme, tennis de table et jeux d'échecs prochainement.

9) Présentation du schéma « collèges 2021 »

M.CARA détaille la teneur de la réflexion menée par le Conseil Départemental quant à la future carte des collèges à partir des documents de travail mis à disposition par l'instance départementale.

Le constat d'une baisse des effectifs départementaux est rappelé :

13000 élèves répartis dans 26 collèges en 1986

10000 élèves répartis dans 26 collèges en 2015

9000 élèves prévus dans ? collèges en 2025

266 élèves de moins dans le département entre septembre 2014 et septembre 2015

Six hypothèses de fermetures de collèges (4x1 collège, 2x2 collèges, sont envisagées pour la zone nord Haute-Saône) dont deux concernent le collège de Faucogney.

Les arguments en faveur du maintien de la structure sont évoqués et détaillés par M.CARA et M.SEGUIN.

Les bons résultats des élèves du Lycée Lumière de Luxeuil originaires du collège de Faucogney sont notamment abordés. Le taux d'accès de la classe de seconde à la classe de première est de 100% pour la promotion du collège ayant passé le brevet en 2014. La promotion suivante semble être de la même qualité. Le travail du corps enseignant est à ce titre loué.

10) Questions diverses

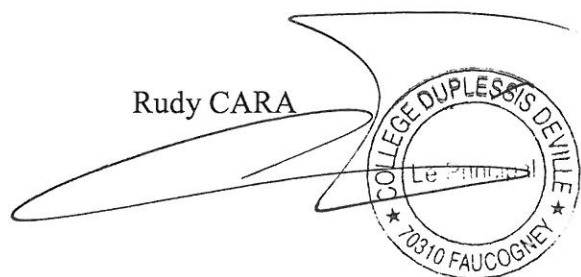
Pas de questions.

La séance est levée à 20h51.

Le président de séance

Le secrétaire de séance

Rudy CARA



Mathieu JEANNIN

A stylized signature of Mathieu JEANNIN in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.